



Termes de référence

Mission d'évaluation du projet Création d'emplois et de revenus

1 Contexte

Le document de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (2013-2017), reprenant les résultats de l'enquête QUIBB 2011 établissait le taux de chômage à 6,5% et celui du sous-emploi à 22,8%. Les jeunes étaient particulièrement touchés (8,1% pour le chômage et 20,5% pour le sous-emploi).

La politique économique du gouvernement durant la période de la mise en œuvre de la SCAPE a accordé une priorité la promotion de l'emploi, l'inclusion et la réduction des disparités. Par ailleurs, le chômage et le sous-emploi des jeunes constituent une préoccupation majeure des pouvoirs publics au Togo.

A cet effet, le PNUD et le Gouvernement du Togo ont convenu dans le cadre de la mise en œuvre du programme pays 2014-2018, de rationaliser leurs interventions dans le domaine de l'emploi des jeunes à travers une approche programme raffermissant les liens entre la réduction de la pauvreté et les principes du développement durable. Le programme d'entrepreneuriat et d'emplois décents a été élaboré à cet effet en lien avec la composante Dynamiques Locales de Développement Economique et Social du CPAP 2014-2018 et les actions concourant à sa mise en œuvre sont déclinées dans le projet Création Emplois et Revenus.

En vue de contribuer à la stratégie de lutte contre la pauvreté au Togo, le PNUD accompagne le gouvernement, à travers le ministère en charge du travail et de la sécurité sociale et le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, dans la mise en œuvre du projet de création d'emplois et revenus pour la mise en place des conditions juridiques, institutionnelles et économiques favorables à la création d'emplois et à l'amélioration des revenus, le gouvernement togolais, a obtenu du PNUD pour la mise en œuvre d'un projet d'appui à la création d'emplois et revenus.

Le Projet Création d'emplois et revenus vise à ce que les populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes aient davantage accès à l'emploi, aux

crédits, au système de protection sociale et entreprennent des activités génératrices de revenus. Il est structuré autour de trois composantes, à savoir (i) l'appui à la cohérence et à l'efficacité des politiques nationale d'emploi, de création de micro entreprises et de développement de la micro finance inclusive ; (ii) la promotion de l'entrepreneuriat, surtout en direction des femmes impliquées dans les filières porteuses et enfin ; (iii) la promotion de l'emploi durable et l'accroissement de l'employabilité des jeunes et des femmes.

Trois principaux produits sont attendus de ce projet : (i) Une coalition nationale contribue à la promotion de l'entrepreneuriat, de l'employabilité des jeunes et des femmes et du volontariat national ; (ii) Le renforcement des capacités des jeunes et des femmes génère des initiatives d'entrepreneuriat ; et (iii) Les Structures Financières Décentralisées (SFD) et le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) sont renforcés pour offrir des services adaptés aux jeunes et aux femmes vulnérables.

Ce projet cible les structures en charge de la promotion de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de la finance inclusive que sont entre autres : le FAIEJ, l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), le Fonds National de Finance Inclusive (FNFI), l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), la Fédération des Entrepreneures et Femmes d'Affaires du Togo (FEFA-Togo) et son centre INNOV'UP.

Le projet est dans sa phase finale et il est prévu une évaluation afin de capitaliser les succès et réajuster les interventions dans le nouveau cycle de programmation du bureau. Elle permettra d'analyser la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions ainsi que les forces, faiblesses, opportunités et contraintes en lien avec les performances réalisées dans le domaine de l'emploi des jeunes et des femmes au Togo.

2 Objectif de l'évaluation

L'objectif de cette évaluation est d'analyser les performances et les résultats du projet Création d'emplois et de revenus en tenant compte de ses objectifs et de la pertinence des diverses activités menées dans le cadre de la mission assignée au projet, et des directives ultérieurement initiées par le PNUD et les autres parties prenantes audit projet.

L'évaluation fera également des recommandations sur l'opportunité et les moyens de la poursuite de l'appui du PNUD aux initiatives de promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

De manière spécifique, l'évaluation permettra de :

- Mesurer les progrès accomplis vers l'atteinte des résultats attendus du projet au regard des résultats, en tenant compte du contexte de mise en œuvre et de mobilisation des ressources ;
- Documenter et analyser la performance de des différentes activités du projet (programmation, coordination, résultats, contraintes, opportunités, défis) ;

- Evaluer les modalités de gestion et des arrangements institutionnels utilisés dans la mise en œuvre du projet ;
- Examiner la participation des différentes structures appuyées dans le cadre de ce projet ainsi que les partenariats qui en découlent structures ;
- Dégager des conclusions et recommandations permettant aux PNUD d'améliorer ses dans le domaine de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

3 Champ de l'évaluation et questions à couvrir

3.1 Exécution du projet

Evaluer les performances du projet en relation avec ses objectifs. Déterminer le niveau d'exécution des activités programmées et les leçons à retenir, les bonnes pratiques et les points faibles identifiés lors de l'exécution des activités.

3.2 Pertinence

Evaluer la pertinence des activités, des produits, résultats et indicateurs du projet.

3.3 Efficacité

Vérifier dans quelle mesure les ressources (humaines, matérielles et financières) mises à disposition ont été utilisées de manière appropriée pour atteindre les objectifs préconisés. Préciser la valeur ajoutée du PNUD en matière d'emplois, d'entrepreneuriat et de création de revenus ainsi que les aspects liés à la stratégie de partenariat, son impact sur la réalisation des objectifs.

L'évaluation se penchera particulièrement sur le niveau de réalisation des différentes composantes du projet, à savoir :

1. Appui à la cohérence et à l'efficacité des politiques nationale d'emploi, de création de micro entreprises et de développement de la micro finance inclusive ;
2. Promotion de l'entrepreneuriat, surtout en direction des femmes impliquées dans les filières porteuses ;
3. Promotion de l'emploi durable et l'accroissement de l'employabilité des jeunes et des femmes.

3.4 Impact

Vérifier et évaluer l'impact des actions du projet.

3.5 Durabilité

Juger de la durabilité des résultats atteints au terme de la mise en œuvre du projet, leur appropriation, surtout dans la perspective de leur pérennisation par les acteurs et institutions Togolaises impliquées dans la création d'emplois des jeunes et des femmes.

3.6 Bilan du renforcement des capacités en matière création d'emplois et de revenus

Evaluer la qualité des activités menées en vue de la création d'emplois et de revenus en termes de conformité aux meilleures pratiques, et faire le bilan du fonctionnement des institutions appuyées, des relations avec les Ministères impliqués dans le processus de l'emploi des jeunes, leurs rôles dans ce processus, les voies et moyens de tirer profit des acquis du projet.

Evaluer l'assistance fournie par le PNUD pour le renforcement des capacités en matière de d'entrepreneuriat et de création d'emplois pour les jeunes et les femmes.

4 Produits escomptés

Le principal produit attendu de cette mission est le rapport d'évaluation du projet création d'emplois et revenus.

Le consultant fournira :

- Au début de la mission, une note méthodologique assortie d'un plan de travail et d'un chronogramme détaillé ;
- Le rapport provisoire qui inclura tous les aspects en lien avec les résultats attendus de cette étude et ;
- Un rapport final prenant en compte les observations formulées par les parties prenantes du projet.

5 Durée, méthodologie et composition de la mission

La mission aura une durée d'un (01) mois/homme. Elle se déroulera en étroite liaison avec le ministère en charge du travail et de la sécurité sociale et le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, le PNUD, ainsi que les partenaires au développement et autres acteurs impliqués dans la création d'emplois et de revenus.

6 Compétence et aptitude de l'évaluateur

Les évaluateurs à qui seront assignée la présente mission devront faire preuve de :

- Bonne connaissance des questions de d'entrepreneuriat, d'emplois et de création de revenus pour les jeunes et les femmes.
- Aptitude à conduire des travaux d'analyse, de recherche et de synthèse ;
- Proactif et aptitude à travailler en équipe et à discuter avec des représentants gouvernementaux et multilatéraux.
- Excellente maîtrise du français aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;
- Capacités à communiquer et à faciliter effectivement des réunions entre différents acteurs.

En outre, ces évaluateurs devront justifier des aptitudes et expériences suivantes :

Le (la) consultant (e) devrait avoir les qualifications et compétences suivantes :

- Diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 en économie, en développement durable, sciences sociales ou tout autre domaine équivalent ;
- Au moins dix (10) ans d'expériences avérées dans les domaines du développement et du suivi-évaluation, de l'étude d'impact des programmes et projets de développement ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) études similaires (étude d'impact, évaluation finale, etc) ;
- Bonne connaissance de la politique nationale en matière d'emplois, de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), des documents stratégiques et politiques de développement au Togo et des ODD ;
- Bonne capacité rédactionnelle et d'analyse ;
Bonne connaissance des interventions du PNUD au Togo.

7 Candidature

Le (la) consultant (e) intéressé (e) doit soumettre un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- ❖ UNE PROPOSITION TECHNIQUE (enveloppe/fichier N°1)
 - i. Note explicative sur la compréhension des TdR et les raisons de la candidature ;
 - ii. Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée ;
 - iii. CV incluant les expériences similaires et comportant au moins 3 références récentes ;
- ❖ UNE PROPOSITION FINANCIERE (enveloppe/fichier N°2)

Une proposition financière incluant les honoraires, les perdiems de terrain et les frais généraux liés au déplacement, la communication et la reprographie.

8 Aspects logistiques

Le bureau du PNUD Lomé facilitera le programme et le travail de la mission, qui jouira d'une indépendance totale dans la formulation de ses conclusions.

9 Financement de la mission

Le coût de la mission sera pris en charge par le budget du projet.